



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE

Paris, le 24 mars 2005

*Groupement enseignement général*

CBA  
Pierre SANTONI  
C1

### Fiche de géopolitique

OBJET : sujet n° 4 / La souveraineté étatique a-t-elle un avenir selon vous ?

P. JOINTE(S) : Néant

A l'approche du référendum sur la constitution européenne mais aussi devant l'étonnant spectacle de la lutte qui oppose le plus puissant Etat de la planète à une organisation terroriste transnationale ; la question de la souveraineté étatique se pose avec acuité. Elle semble en crise.

Cette souveraineté est l'apanage de l'Etat qui ne se soumet à aucune autorité supérieure qu'elle soit interne ou externe. L'Etat avec sa population, sur son territoire bordé de frontières ne reconnaît d'autre autorité que la sienne. Cette souveraineté étatique dispose alors de certains attributs spécifiques : Organisation administrative cohérente, gouvernement, forces armées, monnaie, relations avec les autres états, justice, politique économique, etc.

Cette souveraineté étatique se traduit sur le plan international par une non ingérence dans les affaires intérieures des autres états. Ces relations sont également régies par les règles de Droit International Public qui peuvent mener jusqu'à la guerre interétatique.

**Si de nombreux états sont en crise, la souveraineté étatique a encore de beaux jours devant elle car la notion même d'Etat n'est pas à opposer au phénomène de mondialisation, au contraire il reste l'élément essentiel des relations internationales.**

L'objet de la présente fiche est de présenter dans une première partie les raisons qui en apparence font croire à un affaiblissement de la notion de souveraineté étatique puis dans une seconde partie les facteurs qui au contraire montrent qu'elle est toujours une donnée essentielle avant d'examiner dans une troisième partie le cas particulier des Etats-Unis d'Amérique.

## **1. Une apparente crise de l'Etat.**

- Le phénomène de mondialisation souvent présenté comme totalement nouveau notamment du point de vue économique apparaît comme portant atteinte à la souveraineté des états. Il s'agit en fait le plus souvent de la puissance qu'exercent certains aux dépens des autres et non pas d'un phénomène ex nihilo qui s'impose aux états.
- La puissance des médias et de l'opinion internationale n'a jamais été aussi forte. Certes les moyens techniques permettent l'information en continu et en temps quasi-réel des opinions. Cependant cela n'empêche aucunement les manipulations massives et les atteintes graves à la liberté de la presse par de nombreux états ou plus simplement des gouvernements courageux de mener des politiques impopulaires en les expliquant autant que faire se peut.
- La peur de défendre franchement l'intérêt national en le déguisant derrière une prétendue moralité semble une caractéristique essentiellement particulière à certains pays européens qu'il ne faut pas généraliser à l'ensemble des états de la planète.
- La montée des régionalismes virulents y compris dans les pays démocratiques a toujours été une donnée constante du phénomène étatique et conduit le plus souvent au contraire à une prolifération des états comme dans les Balkans.
- La création d'organisations supra étatiques qui réduiraient les souverainetés de chaque adhérent ne sont-elles pas le plus souvent que l'expression d'un désir de s'unir pour améliorer ou conserver sa propre souveraineté comme pourrait l'être l'Union européenne en unissant les forces de plusieurs pays ?
- L'augmentation des états en crise vulnérables aux organisations criminelles transnationales de type mafia, terroriste ou factions ethniques. Effectivement, le XX<sup>ème</sup> siècle aura été le grand siècle de l'Etat allant jusqu'au totalitarisme le plus absolu comme en Allemagne nazie ou en Union soviétique. Faut-il en déduire pour autant une crise de la souveraineté étatique au XXI<sup>ème</sup> alors qu'elle est au contraire la meilleure réponse aux dérives mafieuses ou anarchiques. Ce sont bien des états faibles qui succombent comme la Somalie ou certains pays de l'ex-bloc de l'Est.
- L'émergence d'un droit d'ingérence défendu entre autres par messieurs KOUCHNER et BETTATTI se heurte en fait à la réalité des rapports de force internationaux. Ce sont bien des états forts qui peuvent intervenir.

## **2. Une souveraineté étatique toujours plus revendiquée par l'acteur incontournable des relations internationales.**

- L'Etat reste la forme politique revendiquée par l'essentiel des peuples de la planète. L'emblématique conflit israélo-palestinien est révélateur de cette volonté.
- Depuis la chute du communisme, on a pu assister à une prolifération importante d'états. C'est particulièrement le cas en Europe avec la renaissance d'états disparus depuis 1939 voir même depuis plus longtemps comme les pays Baltes, l'Ukraine, etc.
- La détention de l'arme nucléaire est assez symptomatique d'une volonté de puissance et d'indépendance. La Corée du Nord, l'Iran, le Pakistan, l'Inde, Israël qui sont des pays très jaloux de leur souveraineté possèdent ou cherchent à obtenir l'arme nucléaire.
- La mondialisation peut aussi être une garantie pour la souveraineté d'un état. Les liens entre les Etats-Unis et la France ont finalement obligé la superpuissance à renouer le contact avec un de leurs principaux opposants à la guerre en Irak mais aussi un de leurs principaux alliés.
- L'évolution du Droit International Public a malgré tout rendu plus difficile le recours à la force entre états et se révèle donc finalement une protection supplémentaire pour les plus faibles.
- La plupart des souverainetés sont bien plus limitées de l'intérieur que de l'extérieur. C'est parce qu'ils ne croient plus en leurs propres forces que beaucoup d'états renoncent à leurs prérogatives. C'est malheureusement le cas de certaines puissances européennes qui ont renoncé comme la Belgique ou l'Espagne qui n'osent pas se doter des moyens de rayonner.

### **3. Le cas particulier des Etats-Unis d'Amérique.**

- La puissance américaine sans comparaison sur les plans économiques et militaires fait de la souveraineté étatique de ce pays un cas particulier dans le monde.
- Les Etats-Unis n'appartiennent à aucune organisation internationale qui n'autorise pas le droit de veto. Leur rayonnement culturel et technologique sans équivalent est aussi l'œuvre de l'Etat fédéral qui a créé de puissantes organisations comme la NASA et qui participe directement à l'essor industriel de la nation.
- Les Etats-Unis ne signent jamais de traités limitant leur souveraineté, ils ne font pas de l'Organisation des Nations Unies l'Alpha et l'Omega de leur politique étrangère. Des soldats américains ne sont jamais placés sous les ordres d'un général étranger.
- Mais par-dessus tout, les élites américaines sont absolument convaincues de leur devoir de protéger le peuple américain voir même la liberté des autres. Cela peut alors les conduire à la fois à des actions courageuses mais aussi vers des aventures délicates comme actuellement en Irak. Cette liberté conjuguée à une forte responsabilité est d'ailleurs le propre de la souveraineté étatique.

La souveraineté étatique a donc plus que jamais un avenir. Aussi importe-il absolument de renforcer les outils militaires des nations libres afin de se garantir contre toutes les atteintes à la démocratie venues de l'intérieur comme de l'extérieur.



Pièce(s) jointe(s)  
à la  
Fiche de géopolitique  
du grade nom prénom